

Réglement Local de Publicité

3. Plan de Zonage

Légende

Zonage du Règlement Local de Publicité

-  Entrée de ville
 -  Linéaires commerciaux
 -  Polarités commerciales
 -  ZAE
 -  secteurs résidentiels

Linéaires et périmètres particuliers

- Linéaires et périmètres particuliers**

 - ★ Éléments bâti isolé remarquable (PLU)
 - ◆ Élément paysager isolé remarquable (PLU)
 - Alignement d'arbres remarquables (PLU)
 - [■] Séquences bâties remarquables (PLU)
 - [□] Périmètre des 500 m aux abords des MH*
 - [■■] Périmètre des 100 m aux abords des MU*
 - [■■■] Site Natura 2000
 - [■■■■] Espace Boisé Classé
 - [■■■■■] Site classé de la Poudrerie
 - Zone vue depuis la voie express
 - [■■■■■■] Carrefour des 50m d'interdiction (zone résidentielle)

Limites communales

- ## **Limites communales**

Arrêté le 19 juin 2018

